



Communiqué

Basse-Terre, le 22/06/23

Vigilance météorologique pour fortes Pluies et Orages et Vague-submersion: mise à disposition du Hall des Sports Didier Dinard en tant qu'abri sûr pour les habitants de Rivière des Pères et Cité Bologne

André Atallah, Maire Président du CCAS de la Ville de Basse-Terre, informe la population résidant dans les quartiers de Rivière des Pères et de Cité Bologne de la mise à disposition du Hall des Sports Didier Dinard en tant qu'abri sûr ce jeudi 22 juin 2023 à compter de 17h30 en prévision de la dégradation des conditions météorologiques.

Conformément aux dispositions du Plan Communal de Sauvegarde, une information préventive de terrain sera effectuée à domicile ce jeudi 22 juin 2023 par la Police Municipale et le CCAS au profit des habitants localisés dans des secteurs susceptibles de connaître des inondations. Cette information sera proposée afin qu'ils puissent se préparer, adopter les bons gestes et être accompagnés vers l'abri sûr. Les résidents devront dans la mesure du possible se munir de produits de première nécessité (réserve de denrées sèches, eau, médicaments pour 24h/48h), et éventuellement de literie légère (couverture, oreiller,....).

Le Maire de la Ville de Basse-Terre rappelle que les personnes fragiles et vulnérables peuvent se faire recenser auprès de la Police municipale et du CCAS aux horaires d'ouvertures des services (7h30-12h00/ 13h30-17h00).

Contact :

CCAS : 0590 32 36 74

Police Municipale : 0590 81 11 62

Mail : contact@ville-basseterre.fr


Le Maire

A. ATALLAH